

Le glossaire du thème : la politique

L'Acte de l'Amérique du Nord britannique (AANB) : Est maintenant la *Loi constitutionnelle de 1867*, c'était un acte du Parlement britannique qui a créé le Dominion du Canada et a exposé sa constitution. L'AANB a présenté la structure du gouvernement du Canada et a énuméré la division des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux

L'aliénation de l'Ouest : La perception qu'il y a une inégalité sociale, politique, et économique persistante dépendant des régions au Canada. C'est la croyance que les intérêts des provinces de l'Ouest sont ignorés en faveur des intérêts de l'Ontario et du Québec.

Un ascenseur (de grain) : Un petit bâtiment équipé de dispositifs pour soulever et libérer le grain pour son transport.

Une banderole : petite bannière, bande de tissu ou de papier portant des dessins ou des inscriptions

Un boisseau : Une unité de volume ou de capacité du système impérial britannique, utilisée avec la mesure sèche et liquide et égale à 36.37 litres.

Les célèbres cinq : Un groupe de cinq femmes, Henrietta Muir Edwards, Nellie McClung, Emily Murphy, Irene Parlby et, Louise McKinney, qui a gagné en 1929 le droit aux femmes d'être légalement vu en tant que « personnes. »

La Chambre des Communes : Avec le sénat, la Chambre des Communes est l'une des deux maisons parlementaires dans le gouvernement fédéral. C'est dans la Chambre des communes que les parlementaires consacrent la majeure partie de leur temps à la discussion et au vote des projets de loi.

La colonisation : L'acte ou le processus de contrôler politiquement une région ou un pays éloignée.

Commentaire social : L'acte de partager son opinion avec l'idée d'apporter un changement dans la société ou au gouvernement. C'est habituellement fait en informant le grand public d'un certain problème et essayant de les persuader par les médias.

Un convocateur : Le membre d'un groupe ou d'une organisation qui convoque les réunions.

Un déficit : Le résultat quand les paiements accumulés d'un gouvernement excèdent ses revenus, habituellement au cours de la période d'une année.

Delirium tremens : mots latins signifiant « délire troublant. »

Une diffamation : Une fausse publication écrite qui endommage la réputation d'une autre personne.

Un Dominion : Une nation autonome dans le Commonwealth britannique.

Le douaire (Dower) : La partie d'une veuve, des capitaux de son mari qui ont été acquis pendant leur mariage.

Un entrepreneur : Une personne qui organise, opère et assume les risques d'une entreprise d'affaires.

De l'escroquerie (pot-de-vin) : Acquérir des gains monétaires ou autres avantages avec une utilisation sans scrupules de sa position de pouvoir.

Évangélique : Tout ce qui est relié à ou concerne l'église chrétienne.

Expansionnisme : La pratique ou la politique d'une nation en expansion territoriale ou économique.

Les fermiers unis de l'Alberta (FUA) : Les FUA ont été fondés en 1909 comme une organisation qui représentait les intérêts des fermiers. Sous la direction de Herbert Greenfield, ils ont formé le gouvernement provincial de l'Alberta de 1921 à 1935. Son but était d'instruire les fermiers dans l'action collective et, de leur fournir une connaissance de leurs droits légaux et politiques.

La forclusion : Les procédures légales lancées par la personne ou par le groupe, à qui l'argent est dû, pour se réapproprié des biens, tels que la terre ou la maison, pour un prêt qui n'a pas été payé.

Le gouvernement : L'agence ou l'organisation qui exerce l'autorité dans un pays, créant et imposant les lois qui régissent le comportement des individus et des groupes.

La Grande dépression (1929) : Terme se rapportant à la période de 1929 jusqu'en 1939 au Canada. L'économie de l'Ouest du Canada avait un grand chômage, des queues de gens qui attendent en ligne pour de la nourriture, des camps de soulagement, des marches de protestation et des tempêtes de poussière. Le début de la deuxième guerre mondiale en 1939 a tiré le Canada hors de la grande dépression.

Immigrer : Entrer et s'installer de manière permanente dans un pays qui n'est pas son pays natal.

Une juridiction : Le droit et le pouvoir d'interpréter et d'appliquer la loi dans une région limitée.

La justice sociale : Une distribution juste des avantages, des capitaux, et des avantages parmi tous les membres d'une société.

Les Kainai : Les Kainai/Blood sont une tribu des membres de la confédération Blackfoot, une alliance qui inclut également les Siksika (Blackfoot), les Piikani (Peigan), et les Blackfeet.

Un laboratoire d'idées (Think Tank) : Un groupe ou un établissement organisé pour la recherche et les solutions intensives de problèmes.

La législation : L'acte ou le processus de faire ou de créer des lois par un organisme officiel du gouvernement.

Macdonald, John A (1815–1891) : Le premier des premiers ministres du Canada et l'un des « pères de la confédération. » Il a servi comme premier ministre de 1867-1873 et de 1878-1891.

Un magnat : un puissant capitaliste.

Un/Une non-conformiste : Il y a deux principales définitions.

1. À l'origine, elle se rapportait au bétail qui n'avait pas été encore stigmatisés, signifiant habituellement un veau qui était séparé de sa mère. Ils étaient habituellement considérés la propriété de la première personne qui les stigmatisaient.
2. Aujourd'hui, elle se rapporte à une personne qui est indépendante dans sa manière de penser et sa manière d'agir ou, qui refuse « de suivre le groupe. »

L'opposition officielle : Le rôle de l'opposition officielle est de donner aux électeurs un point de vue alternatif au cours des élections et des discussions. C'est le parti avec le deuxième plus grand nombre de membres dans la Chambre des Communes. Il suggère des changements à la législation du gouvernement ou, il fournit des propositions pour une législation alternative.

Le parti de la Réforme : Le parti de la Réforme a été créé en 1987 et ressemblait au parti du Crédit Social. Il a obtenu son appui le plus fort en Alberta et a attiré des électeurs socialement conservateurs et qui parlent anglais dans l'Ouest du Canada, qui trouvaient

que la société canadienne s'était malheureusement éloignée des valeurs chrétiennes traditionnelles souhaitables.

Le parti du Crédit Social : Un parti politique canadien à l'origine basée sur la théorie du crédit social de C. H. Douglas. Il a gagné de la popularité dans les années 1930, à cause de la grande dépression. Cette théorie arguait le fait que tous les citoyens avaient droit à une partie de la richesse que nous avons conjointement produite et que les institutions financières devraient être mises sous le contrôle social.

Un politicien : Un qui est habile ou impliqué dans l'administration du gouvernement.

La politique : L'art ou la science du gouvernement d'une entité politique, telle une nation, et l'administration et le contrôle de ses affaires internes et extérieures.

Une politique nationale : Une large ligne de conduite qui guide le gouvernement fédéral à poursuivre ses buts.

Le premier ministre : Le chef officiel élu d'une province canadienne mais aussi du Canada. (Les premiers ministres des provinces et le premier ministre du Canada)

Le procureur général : Premier conseiller juridique du gouvernement de l'Alberta. Agit en tant que gardien des règles de la loi, qui protège les individus et la société et, qui est responsable de la poursuite criminelle, de la législation, du litige civil et de l'administration des cours.

La prohibition : L'interdiction par la loi de la fabrication, du transport, de la vente, et de la possession de boissons alcooliques.

Le protectionnisme : Quand une nation protège ses propres compagnies et sociétés en limitant l'importation des marchandises étrangères et des services. Habituellement fait par des tarifs ou par des quotas.

La réforme populiste : Afin de rendre le gouvernement plus sensible au peuple, les « populistes » proposent l'utilisation des référendums, ou un vote public, sur certaines questions plutôt que de laisser toutes les décisions à faire par leurs représentants (les parlementaires).

Les ressources naturelles : Les ressources qui sont fournies par la nature, telle que les arbres, les minerais, et le pétrole.

La science économique : La science qui traite de la production, de la distribution, et de la consommation des marchandises et des services.

Le sénat : Avec le sénat, la Chambre des Communes est l'une des deux maisons parlementaires au gouvernement fédéral. Le sénat étudie, fait des amendements, et puis

rejette ou approuve des projets de loi passés par la Chambre des Communes. Il peut également présenter ses propres projets de loi, à moins que ceux-ci dépense de l'argent public ou impose des impôts. Aucun projets de loi ne peut devenir une loi jusqu'à ce qu'il ait été passé par le sénat. Le gouverneur général, sur la recommandation du premier ministre, nomme des sénateurs.

Le suffrage : Le droit de vote ou le privilège de voter.

Le tarif : Un impôt prélevé par un gouvernement sur les marchandises importées ou exportées pour diminuer la concurrence avec les produits de leur propre pays.

Un territoire : Une subdivision du Canada qui n'est pas une province et est administrée par une législature élue.

Totalitaire : Un type de gouvernement qui a un contrôle total sur tous les aspects de la vie de ses citoyens.

Une acclamation : Une élection gagnée sans faire de vote, car seulement une personne désirait la position.

Un wagon couvert : Une voiture complètement couverte, typiquement ayant des portes latérales glissantes, et qui transportait le fret.